

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION**  
**À MONSIEUR THIERRY HUREAU POUR LA**  
**PRESIDENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE**  
**DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

DGA Ressources et Relations aux  
administrés – Vie institutionnelle et  
relations aux administrés

Numéro : 2024-A-075

Monsieur Xavier BONNEFONT, agissant en qualité de président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales précisant l'objet et la composition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération n°253 du conseil communautaire du 15 octobre 2020 portant constitution de la commission consultative des services publics locaux,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de désigner Monsieur Thierry HUREAU, conseiller délégué membre du bureau, pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

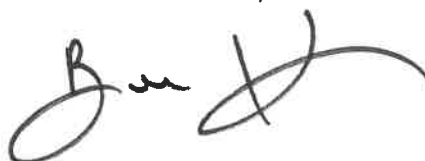
**ARRETE :**

**Article 1 :** Monsieur Thierry HUREAU, conseiller délégué membre du bureau, est désigné pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux du jeudi 10 octobre 2024 à 9H00.

**Article 2 :** Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Angoulême, le - 4 OCT. 2024

Le Président,



Xavier BONNEFONT

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le - 4 OCT. 2024  
Publié ou notifié,  
Le - 4 OCT. 2024